

ANNEXE 4

ÉLECTIONS AU CONSEIL DE L'UFR FACULTE DE DROIT

Scrutin du mardi 18 janvier 2022

**DÉCLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE**

(Il est recommandé d'utiliser un stylo bleu afin de pouvoir vérifier l'authenticité de la signature)

**Cette déclaration individuelle doit être :**

- soit transmise par voie électronique à l'adresse [Doyen.fd@univ-smb.fr](mailto:Doyen.fd@univ-smb.fr) ou [Responsable-administratif.fd@univ-smb.fr](mailto:Responsable-administratif.fd@univ-smb.fr) en utilisant l'adresse électronique personnelle attribuée par l'établissement,
- soit envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse postale suivante :

**Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit  
Université Savoie Mont Blanc  
Domaine Universitaire de Jacob-Bellecombette  
Faculté de Droit  
BP 1104  
73011 Chambéry Cedex**

- soit déposée contre accusé de réception auprès de Madame Julie VANDERSTEENE, responsable administrative de l'UFR Faculté de Droit (bureau 307), ou de Madame Frédérique COLDEFY, assistante de direction (bureau 306), domaine universitaire de Jacob-Bellecombette Faculté de Droit, du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00,

**Impérativement avant le 12 janvier 2022 à 12h00.**

Je soussigné-e

Nom d'usage : ...HETRU.....

Nom de famille : .....HETRU.....

Prénom : .....Monique.....

Date de naissance : .....

Formation suivie (pour les étudiants) : .....

déclare me porter candidat-e au conseil de l'UFR Faculté de Droit dans le collège :

Professeurs et personnels assimilés

Personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniques, ouvriers, de service et de santé

Usagers

sur la liste présentée <sup>(1)</sup> / soutenue <sup>(1)</sup> par ..... en n°..... sur cette liste.

Date : .....06/01/2022..... Signature 

**Pour les étudiants, joindre obligatoirement une photocopie de la carte d'étudiant 2021-2022 ou à défaut un certificat de scolarité.**

*Le dépôt des candidatures est obligatoire. Lorsqu'elles sont adressées par lettre recommandée, la date limite de dépôt fixée correspond à la réception du courrier.*

*Un récépissé de confirmation du dépôt de candidature sera remis à la personne dépositaire, qui ne constitue en aucun cas une validation des candidatures.*

(1) Rayer la mention inutile